



**« Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte  
Impact de la fiscalité et des frais de crèche  
sur l'activité professionnelle des femmes »**

**Allocution - 5 mars 2009**

**Jacqueline de Quattro**

**Département de la sécurité et de l'environnement**

Mesdames, Messieurs,

Les femmes ont toujours voulu assumer leurs responsabilités aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, les deux étant indissociables.

Mais aujourd'hui encore, les femmes continuent à devoir faire un choix - auquel bien peu d'hommes sont contraints - entre leur vie de famille et une carrière professionnelle.

Elles sont encore minoritaires les femmes qui peuvent vraiment s'épanouir dans leur travail. Le plus souvent, elles n'accèdent pas aux postes auxquels leurs compétences et leur formation les destinent.

Je vous cite un chiffre qui donne à réfléchir. En Suisse, 38% des femmes nées entre 1960 et 1964 et disposant d'un titre universitaire n'ont pas d'enfant.

L'une des principales raisons est sans doute que beaucoup d'entre elles ont dû, à un moment ou à un autre, choisir entre famille et carrière.

L'étude de l'Université de Saint-Gall, qui vous est présentée aujourd'hui, renforce ce constat.

Commandée par la Conférence romande de l'égalité, cette étude permet de chiffrer très clairement et précisément, pour chaque canton romand, le rendement effectif du travail pour les familles avec des enfants en bas âge. Elle procède au calcul, pour chaque jour de la semaine, du revenu disponible, une fois les impôts et les frais de garde déduits.

Or, l'étude démontre, chiffres à l'appui, que la charge financière engendrée par la fiscalité et les tarifs des structures d'accueil n'est pas adaptée à la réalité sociale actuelle. Conséquence, elle tend à dissuader en particulier les femmes mariées de la classe moyenne de travailler à plus de 60%.

Une situation inacceptable au moment où la crise économique frappe la Suisse.

L'égalité, à tous les niveaux n'est pas seulement une question de justice à l'égard des femmes. C'est aussi une formidable opportunité de moderniser notre pays, en particulier notre canton, pour faire face aux défis de demain.

En cette période tourmentée, toutes les forces sont nécessaires.

Je suis convaincue que le marché du travail a besoin des femmes, vectrices de croissance. Et les femmes ont besoin du travail, vecteur de leur indépendance économique.

Plusieurs études, par exemple du Crédit suisse, montrent d'ailleurs qu'une augmentation de la proportion des femmes actives peut élever le potentiel de croissance d'une économie. Concrètement, 1% des femmes en plus, c'est 0.8% de croissance supplémentaire (PIB).

Et selon des enquêtes réalisées par McKinsey, les entreprises les plus performantes sont celles qui ont plusieurs femmes dans les fonctions de direction.

Je vous rappelle que les deux principales banques d'Islande viennent de confier leur direction à une femme alors que la tempête s'est abattue sur le pays.

L'économie a besoin des femmes.

Revenons au canton de Vaud. L'étude de l'Université de St-Gall souligne que les tarifs pratiqués par des crèches sont particulièrement élevés, voire dissuasifs pour les familles de revenu moyen à supérieur, dans notre canton.

Le Conseil d'Etat vaudois est conscient de cette situation, raison pour laquelle, il a d'ores et déjà entrepris des réformes. Notre canton a en effet mis en place une loi très novatrice la « Loi sur l'accueil de jour des enfants » (LAJE).

L'innovation de cette loi réside notamment dans le financement de l'accueil de jour. Un financement commun assuré par l'Etat, les communes et les employeurs à raison de 0.08% de la masse salariale.

Cette nouvelle législation a d'ores et déjà permis la pérennisation et la création de nombreuses places d'accueil. Elle témoigne aussi de la volonté conjointe des partenaires concerné-e-s de répondre collectivement aux demandes de la population vaudoise en termes de places de crèches ou de garderie.

Il s'agit d'un premier pas. Un premier pas très important quand on sait qu'il existe trop peu de structures de garde extrafamiliale et que notre système scolaire permet difficilement de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a élaboré des mesures fiscales permettant de nouvelles déductions sociales et une meilleure prise en compte des frais de garde. Des mesures qui viennent d'être approuvées par le peuple vaudois.

A la lecture de l'étude de l'Université de St-Gall, on se rend compte que d'autres réformes seront nécessaires. La Conférence romande de l'égalité émet d'ailleurs des recommandations.

Nous, les politiques nous avons besoin d'études qui établissent et proposent des pistes. Il faut des outils d'aide à la décision. Tel est l'objectif de l'étude de l'Université de Saint-Gall, que je salue.

Il appartiendra ensuite aux milieux politiques, en partenariat avec l'ensemble des actrices et acteurs économiques et sociaux, de voir quelles mesures, en fonction de la conjoncture, seront réalisables et selon quel calendrier.

Car, nous les politiques, nous nous devons d'accompagner les changements sociaux et de permettre aux femmes et aux hommes de mieux concilier leurs activités professionnelles et familiales.